

Séance du mercredi 7 décembre 2022

Modification de l'ordre du jour
Retrait d'un point
Inscription de deux questions supplémentaires

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi sept décembre deux mille vingt-deux à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REMPLOCANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	Monsieur Almaric GUIDOUX
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Alain ANDRIAU jusqu'au point n° 4 Pouvoir à Serge AUDONNET
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Florence COMBES Pouvoir à Geoffroy CANTAT jusqu'au point n° 16 Excusée
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 31
Membres votants : 37

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Claude LAUNAY

Date de la convocation : 29 novembre 2022
Date de l'affichage : 29 novembre 2022

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 7 décembre 2022

Modification de l'ordre du jour

Retrait d'un point

Inscription de deux questions supplémentaires

Avant l'examen des dossiers inscrits à l'ordre du jour, Monsieur Daniel BÔNE, Président, propose de retirer un point de l'ordre du jour et d'ajouter deux points supplémentaires.

- 1- Retrait du point 16a concernant l'approbation de la modification simplifiée n° 1 du PLUi-H
- 2- Inscription des points suivants :
 - Reversement de la taxe d'aménagement de la Commune d'Orval,
 - Retrait des délibérations n° 18b du 8 octobre 2020 et n°22 du 3 décembre 2020.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte

- **le retrait du point 16a inscrit à l'ordre du jour,**
- **l'inscription à l'ordre du jour de deux points supplémentaires qui seront examinés en fin de séance.**

Le Président

Le secrétaire de séance

Daniel BÔNE

Jean-Claude LAUNAY